

RÉFÉRENTIEL DU RAPPORT DE STAGE

LEA L3 Commerce

Le stage doit être impérativement effectué **lors de l'année de la Licence 3**, entre la fin des cours de L2 et la reprise des cours de L3. Les missions confiées doivent correspondre au diplôme de Langues Étrangères Appliquées Parcours Commerce (sont exclus, par exemple, l'enseignement et son encadrement, l'accueil et la garderie d'enfants). Le stage doit faire l'objet d'une convention signée par le/la responsable de la formation, le maître de stage et l'étudiant/e en possession d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Une expérience professionnelle ne peut être validée en tant que rapport d'activité que si une demande préalable a été faite auprès de la formation (fournir le contrat de travail et les feuilles de salaire totalisant au moins 420 heures effectives de travail dans l'entreprise).

La rédaction du rapport de stage fait l'objet d'un **suivi personnalisé appelé « projet tutoré »**. Chaque étudiant est en relation avec un tuteur de stage en langue française ainsi que dans l'une des deux langues étrangères de son cursus. Ceux-ci fixent, chacun, un calendrier de correction et de suivi de la rédaction du rapport. Ce suivi est obligatoire. Il fait l'objet d'une notation finale sur l'ensemble du travail effectué. Chaque étudiant a droit à deux corrections intermédiaires (avant la remise du rapport final) par partie.

Le rapport final donne lieu à une soutenance qui se tient dans l'une des deux périodes prévues à cet effet : janvier et mai. La soutenance se fait devant un jury composé de deux membres de l'équipe pédagogique qui attribue une note de soutenance. **Quatre exemplaires** de la version définitive du rapport de stage sont à prévoir avant la soutenance (2 pour le jury, 1 pour l'entreprise et 1 pour l'étudiant(e)). **Deux semaines (voir page 4) avant la soutenance, chaque membre du jury reçoit un exemplaire complet et identique du rapport à soutenir.**

Deux notes de « projet tutoré » sont attribuées : l'une correspondant au suivi en français et l'autre au suivi en langue étrangère. La note de l'E.C. « stage » est le résultat du rapport final, de la soutenance (en français et en langue étrangère) ainsi que de l'évaluation par la structure d'accueil.

L'essentiel du rapport de stage est rédigé en français (30 à 50 pages, annexes non comprises).

Structure attendue du rapport final

Avant-propos : Les conditions et les raisons du choix de la structure d'accueil et annonce du plan de votre rapport.

Table des matières : elle doit comporter les indications de pages des parties, des sous parties et énumérer l'ensemble des documents situés en annexe.

Partie 1 : l'environnement de l'entreprise

1.1. Définition, délimitation et historique du secteur d'activité

1.2. Analyse du marché

1.2.1. Le marché au niveau mondial

1.2.2. Le marché au niveau régional / national

1.2.3. Le marché au niveau national / local

1.3. Avenir du secteur

1.3.1. Opportunités

1.3.2. Menaces et problématiques

1.3.3. Orientations possibles (propositions de réponses aux problématiques)

Partie 2 : l'entreprise

2.1. Historique

2.2. L'entreprise aujourd'hui

2.2.1. Fiche technique

2.2.2. Structure et organisation du groupe et/ou de l'entreprise et/ou du service

2.2.3. Mission et stratégie de l'entreprise

2.2.4. Fonction commerciale

2.2.4.1. Produits et/ou services commercialisés

2.2.4.2. Clients / cible(s)

2.2.4.3. Fournisseurs et partenaires divers

2.2.5. L'entreprise face à ses concurrents directs (analyse de la concurrence)

2.3. Avenir de l'entreprise

2.3.1. Forces

2.3.2. Faiblesses et problématiques

2.3.3. Orientations possibles (propositions de réponses aux problématiques)

Partie 3 : le déroulement du stage

3.1. Contexte de travail

3.2. Déroulement du stage

3.2.1. Mission A

3.2.2. Mission B

...

3.3. Analyse critique du stage et bilan personnel (liens cours à Paris 8 / stage, impact sur le projet de poursuite d'études de l'étudiant...)

Partie 4 : Partie en langue étrangère (une dizaine de pages) : il s'agit d'une présentation condensée et problématisée du stage rédigée dans l'une des deux langues étrangères étudiées dans le diplôme. Les corrections successives devront être placées en annexe et figurer dans tous les exemplaires. Doivent apparaître :

- la problématique de l'entreprise dans son secteur d'activité ;
- une analyse critique des tâches effectuées (intérêt pour l'entreprise et pour l'étudiant) ;
- un commentaire sur l'utilisation des langues étrangères durant le stage (contexte, outils, difficultés rencontrées) ;
- dans les deuxième et dernière versions, une analyse par catégories des erreurs commises dans les versions précédentes ;
- la rédaction d'un lexique technique, voire d'un glossaire.

Bibliographie : elle doit respecter la norme universitaire.

Annexes (10 annexes maximum) : Table des annexes (répétée de la table des matières), les documents (documents produits ou utilisés par l'étudiant lors de son stage) : ils sont titrés, leur source est citée, ils doivent être classés dans l'ordre d'utilisation dans le corps du rapport. Sont ajoutées les photocopies de la convention de stage, **l'attestation de stage**, les justificatifs de paiement (bulletin de salaire, chèque...), **les fiches A, B, C, E, F et G**.

CALENDRIER 2018/2019

Premier semestre :

- date limite de dépôt des rapports : mardi 8 janvier ;
- soutenances : semaine du 14 janvier.

Second semestre :

- date limite de dépôt des rapports : mardi 30 avril ;
- soutenances : semaine du 13 mai.

CONTACTS IMPORTANTS

Mme Cristina CLIMACO (cristina.climaco@univ-paris8.fr) : responsable du parcours Commerce et responsable des stages pour le LEA Commerce.

M. Fabien EYMAS (fabien.eymas@gmail.com) : responsable de l'attribution des tuteurs (rédaction du rapport de stage).

Votre tuteur en français est votre enseignant-référent.